



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Reserves naturelles

Question écrite n° 51116

Texte de la question

M. Rene Carpentier attire l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur la situation des reserves naturelles en France. Cinq nouvelles reserves, couvrant plus de 170 000 hectares, ont ete creees depuis decembre 1995 mais les credits inscrits au budget ne sont pas a la hauteur des besoins. Depuis pres de 10 ans, l'essentiel de l'augmentation du budget des reserves naturelles est du a la reserve parlementaire. L'Etat impose aux reserves une reglementation et des actions de gestion de la faune et de la flore, il doit donc participer au moins au financement de certains postes de depenses comme la remuneration du conservateur charge de la surveillance, la gestion ecologique (salaire et fonctionnement), la signalisation de l'espace. De nombreux espaces de forte valeur patrimoniale sont menaces et meriteraient un classement a condition d'assortir chaque creation de reserve naturelle de la creation d'un budget specifique car, contrairement aux arretes de protection de biotope et des sites classes qui sont des mesures purement conservatoires, la reserve naturelle implique des actes de gestion. Il lui demande, en consequence, quelles mesures elle envisage de prendre pour qu'il y ait une veritable politique de protection de la nature.

Données clés

Auteur : [M. Carpentier René](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51116

Rubrique : Parcs naturels

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1995